

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU MARDI 14 OCTOBRE 2025**

Délibération n° :

DL41/2025

Objet :

Convention de prêt des locaux du SIOM pour des ateliers de prévention et sensibilisation

L'an deux mille vingt-cinq,

Le mardi 14 octobre 2025,

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. BAY (titulaire – CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire – CPS)
- Mme BERCHON (titulaire – CPS)
- Mme BERT (titulaire – CPS)
- M. BERVEILLER (titulaire – CPS)
- M. CAMBON (titulaire – CPS)
- M. CARRE (titulaire – CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire – CPS)
- Mme COLIN (suppléante – CPS)
- Mme DA COSTA-FERNANDES (titulaire – CPS)
- M. DELAIRE (suppléant – CPS)
- M. DIDIN (titulaire – CPS)
- Mme DUMAS (titulaire – CPS)
- M. GILBERT (suppléant – CPS)
- M. GILBON (titulaire – CPS)
- M. HENRIOT (titulaire – CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire – CCHVC)
- Mme LEBLANC (titulaire – CPS)
- Mme LESCURE (suppléante – CPS)
- M. MAJEUX (titulaire – CPS)
- M. MASURE (titulaire – CPS)
- M. POMPEIGNE (titulaire – CCHVC)
- M. PRIVE (titulaire – CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire – CPS)
- M. VIGIER (titulaire – CPS)
- M. XAVIER Bernard (suppléant – CPS)

Avaient donné pouvoir :

M. GARSUAULT (titulaire – CPS) donne pouvoir à Monsieur CAUCHETIER (titulaire – CPS) ; M. Vivien donne pouvoir à Mme Leblanc (titulaire – CPS)

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire – CPS) ; M. BERTIAUX (titulaire – CPS) ; M. BLIN (titulaire – CPS) ; M. CORDIER (titulaire – CPS) ; M. DEBRAS (titulaire – CPS) ; M. FAYED Réda (titulaire – CPS) ; M. FONTENAILLE (titulaire – CPS) ; Mme GELOT (titulaire – CPS) ; M. GLEIZE (titulaire – CPS) ; M. LANGLOIS (titulaire – CPS) ; M. LARDIERE (titulaire – CPS) ; M. LECLERC (titulaire – CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire – CPS) ; M. LEQUIN (titulaire – CPS) ; M. MONTAGNON (titulaire – CCHVC) ; M. PROUST (titulaire – CPS) ; M. TRAMONI (titulaire – CPS) ; Mme VALOT (titulaire – CPS) ; M. ZIANE (titulaire – CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Michel GILBERT est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 26
VOTANTS : 28**

Délibération n°DL41/2025
Convention de prêt des locaux du SIOM pour des ateliers de prévention et de sensibilisation

Le comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1414-1 et suivants,

Vu la délibération n°D49/2024 en date du 12 décembre 2024 relative à l'approbation de la convention de partenariat pour l'exploitation du service de la ressourcerie du plateau de Saclay,

Vu la délibération n°D50/2024 en date du 12 décembre 2024 relative à l'approbation de la convention de mise à disposition de locaux et d'équipements du Siom pour l'exploitation du service de la ressourcerie du plateau de Saclay,

Vu la note de présentation,

Vu les projets de conventions annexés relatifs au prêt des locaux du site de la ressourcerie du SIOM à Saclay ou de l'espace pédagogique du site du SIOM à Villejust, pour des ateliers de prévention et de sensibilisation,

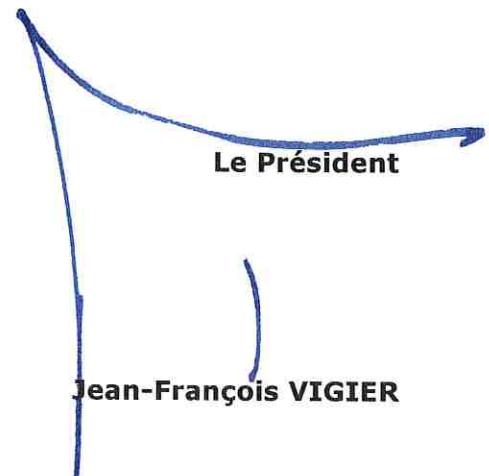
Considérant le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2022-2027 du Siom,

Considérant les compétences et le souhait du Siom de déployer des ateliers de sensibilisation et de prévention auprès des habitants du territoire au sein de la ressourcerie du plateau de Saclay et sur son site de Villejust,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** les projets de conventions relatifs de prêt des locaux du site de la ressourcerie du siom à Saclay et de l'espace pédagogique du SIOM du site de Villejust, pour des ateliers de prévention et de sensibilisation
- **Autorise** le président à signer ces conventions et tous documents y afférents.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme



The image shows a handwritten signature in blue ink. The signature starts with a vertical line on the left, followed by a curved line that loops back towards the left, and finally a long horizontal line extending to the right. To the right of the main horizontal line, the name "Le Président" is written in black text. Below the main signature, there is another vertical line with a small loop, and to its right, the name "Jean-François VIGIER" is written in black text.

Pièce transmise en Préfecture le : **21 OCT. 2025**
Affichée le :

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL41_2025
Date de la décision:	2025-10-14 00:00:00+02
Objet:	CONVENTION DE PRET DES LOCAUX DU SIOM POUR DES ATELIERS DE PREVENTION ET DE SENSIBILISATION
Classification matières/sous-matières:	1.7
Identifiant unique:	091-200062321-20251014-DL41_2025-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20251014-DL41_2025-DE-1-1_0.xml	text/xml	1293
nom original:		
Annexe DL 41 Convention occupation espace pedago.pdf	application/pdf	186401
nom de métier: 21_RP-091-200062321-20251014-DL41_2025-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	186401
nom original:		
Annexe DL 41 Convention occupation espace.pdf	application/pdf	197826
nom de métier: 21_RP-091-200062321-20251014-DL41_2025-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	197826
nom original:		
DL 41 2025.pdf	application/pdf	294595
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20251014-DL41_2025-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	294595
nom original:		
Note présentation DL 41 2025.pdf	application/pdf	83835
nom de métier: 21_RP-091-200062321-20251014-DL41_2025-DE-1-1_4.pdf	application/pdf	83835

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
------	------	---------

<i>En attente de transmission</i>	<i>21 octobre 2025 à 14h35min05s</i>	<i>l'enveloppe 1265143 est valide et passe en attente de transmission</i>
<i>Transmis</i>	<i>21 octobre 2025 à 14h40min13s</i>	
<i>Acquittement reçu</i>	<i>21 octobre 2025 à 14h45min09s</i>	<i>Reçu par le miat le 2025-10-21</i>